

# Commission Départementale des Risques Naturels Majeurs

- CDRNM -

jeudi 16 mars 2021

Préfecture des Yvelines, salle Paleswki

# Ordre du jour

## **ACTUALITÉS, BILAN 2020 ET PERSPECTIVES 2021**

Risque inondation et ouvrages hydrauliques

Risque mouvements de terrain

Risque retrait-gonflement des argiles

Fonds Barnier

Catastrophes naturelles

## **INFORMATION PRÉVENTIVE**

Présentation du DDRM et échanges sur les pratiques en matière d'information préventive

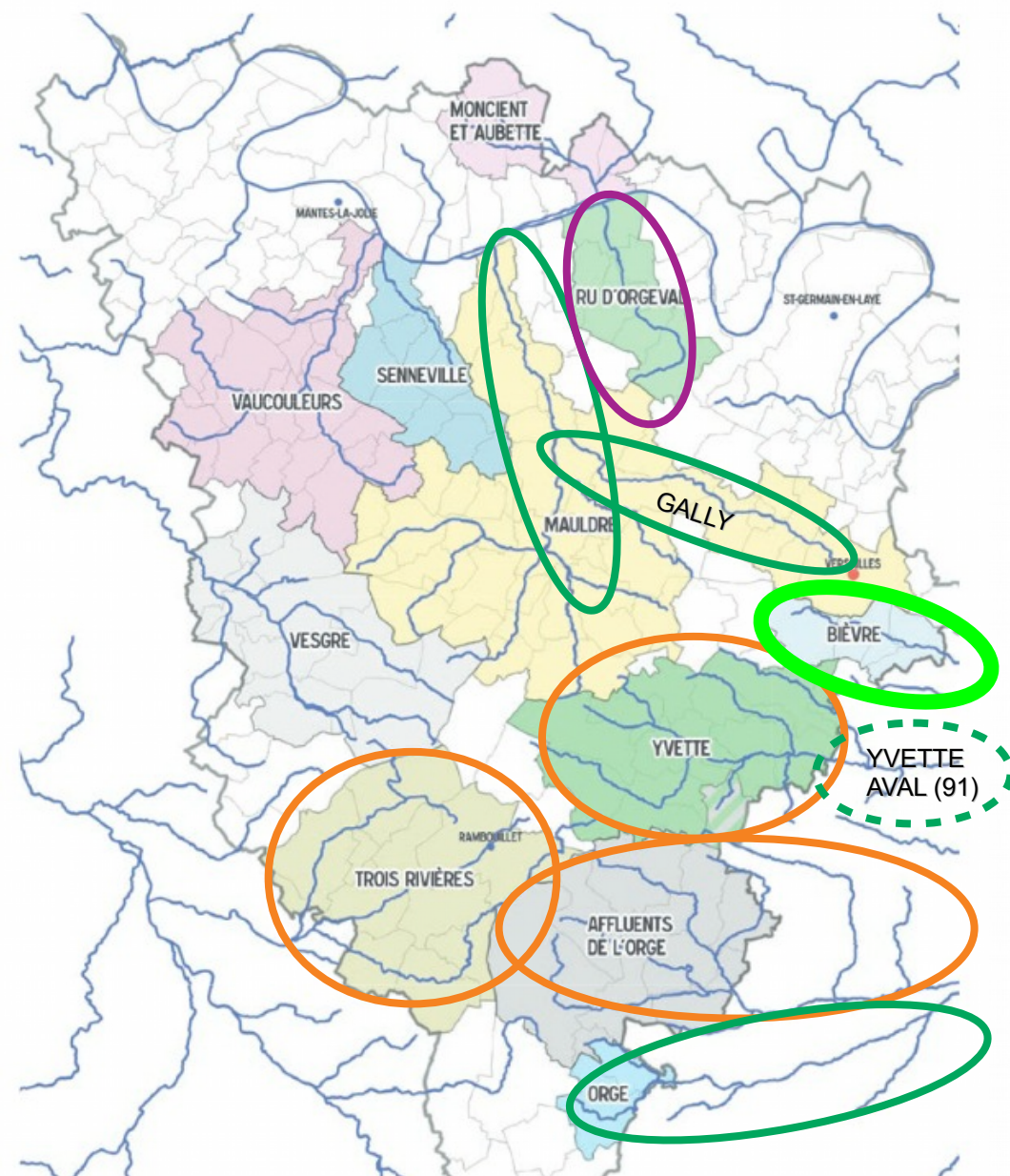
## **PRÉPARATION DU SDRNM 2023-2027**

Préparation de la révision et échanges sur les priorités d'actions

# Risque inondation

## État d'avancement de l'élaboration des PPR

Bassin de risque	Cours d'eau	Autre département concerné	Réglementation actuelle	Priorité
Affluents de l'Orge	Rémarde et affluents (Aulne, Rabette, Gloriette)	91	- R. 111-3 (78) - PPR prescrit (91) ;	2
Bièvre amont		91	En cours	1
Mauldre	Mauldre (aval) et Lieutel		PPRi approuvé (09/2006)	Sans objet
	Ru de Gally		PPRi approuvé (07/2013)	Sans objet
	Mauldre amont et affluents		R. 111-3	3
Montcient-Aubette	Montcient	95	R. 111-3	4
	Aubette de Meulan	95	R. 111-3	4
Ru d'Orgeval			R. 111-3	2
Orge et Sallemouille	Orge	91	PPRi approuvé (06/2017)	Sans objet
Senneville			PPRi (construit comme le R. 111-3)	4
Trois Rivières	Guesle			4
	Gueville		R. 111-3	4
	Drouette	28	R. 111-3	3
Vaucouleurs			R. 111-3	3
Vesgre		28	R. 111-3	3
Yvette		91	- R. 111-3 (78) - PPR approuvé (91)	1



+ PPRI Seine et Oise approuvé en 2007

# Risque inondation

## État d'avancement de l'élaboration des PPR

Bassin de risque	Cours d'eau	Autre département concerné	Réglementation actuelle	Priorité	Justification des priorités / Commentaires
Affluents de l'Orge	Rémarde et affluents (Aulne, Rabette, Gloriette)	91	- R. 111-3 (78) - PPR prescrit (91) ;	2	
<b>Bièvre amont</b>		91	En cours	<b>1</b>	
Mauldre	Mauldre (aval) et Lieutel		PPRi approuvé (09/2006)	Sans objet	Crue de Mai/juin 2016 Enjeux touchés à préciser
	Ru de Gally		PPRi approuvé (07/2013)	Sans objet	
	Mauldre amont et affluents		R. 111-3	3	Crue de Mai/juin 2016 Enjeux touchés à préciser
Montcient-Aubette	Montcient	95	R. 111-3	4	
	Aubette de Meulan	95	R. 111-3	4	
Ru d'Orgeval			R. 111-3	2	Enjeux importants
Orge et Sallemouille	Orge	91	PPRi approuvé (06/2017)	Sans objet	
Senneville			PPRi (construit comme le R. 111-3)	4	Pas d'enjeux connus
Trois Rivières	Guesle			4	
	Gueville		R. 111-3	4	
	Drouette	28	R. 111-3	3	Crue de Mai/juin 2016 Enjeux touchés à préciser
Vaucouleurs			R. 111-3	3	
Vesgre		28	R. 111-3	3	Crue de Mai/juin 2016 Enjeux touchés à préciser
Yvette		91	- R. 111-3 (78) - PPR approuvé (91)	1	Enjeux importants notamment pendant la crue de Mai/juin 2016

**Bièvre  
(78 & 91)**

**PPRi approuvé le 10 mars 2020 et transmis aux communes en juin 2020.**

# Risque inondation

## État d'avancement de l'élaboration des PPR

Bassin de risque	Cours d'eau	Autre département concerné	Réglementation actuelle	Priorité	Justification des priorités / Commentaires
Affluents de l'Orge	Rémarde et affluents (Aulne, Rabette, Gloriette)	91	- R. 111-3 (78) - PPR prescrit (91) ;	2	
Bièvre amont		91	En cours	1	
Mauldre	Mauldre (aval) et Lieutel		PPRi approuvé (09/2006)	Sans objet	Crue Enjeu
	Ru de Gally		PPRi approuvé (07/2013)	Sans objet	
	Mauldre amont et affluents		R. 111-3	3	Crue Enjeu
Montcient-Aubette	Montcient	95	R. 111-3	4	
	Aubette de Meulan	95	R. 111-3	4	
Ru d'Orgeval			R. 111-3	2	Enjeu
Orge et Sallemouille	Orge	91	PPRi approuvé (06/2017)	Sans objet	
Senneville			PPRi (construit comme le R. 111-3)	4	Pas
Trois Rivières	Guesle			4	
	Gueville		R. 111-3	4	
	Drouette	28	R. 111-3	3	Crue Enjeu
Vaucouleurs			R. 111-3	3	
Vesgre		28	R. 111-3	3	Crue Enjeu
Yvette		91	- R. 111-3 (78) - PPR approuvé (91)	1	Enjeu pendant la crue de Mai/juin 2016

### Yvette amont

(78, l'étude d'aléa inclura les communes du 91 concernées par les affluents)

- Prestation pour compléter les données topographiques
- Convention passée avec le SIAHVY pour utiliser et compléter le modèle développé par le syndicat
- Consultation pour la réalisation d'une étude d'aléa

→ **Lancement de l'étude d'aléa début mars 2021 (prestataire retenu : ANTEA, durée prévisionnelle : 13 mois)**

→ **Première réunion avec les élus courant avril 2021**

# Risque inondation

## État d'avancement de l'élaboration des PPR

Bassin de risque	Cours d'eau	Autre département concerné	Réglementation actuelle	Priorité	Justification des priorités / Commentaires
Affluents de l'Orge	Rémarde et affluents (Aulne, Rabette, Gloriette)	91	- R. 111-3 (78) - PPR prescrit (91) ;	2	
Bièvre amont		91	En cours	1	
Mauldre	Mauldre (aval) et Lieutel		PPRI approuvé (09/2006)	Sans objet	Crue Enjeu
	Ru de Gally		PPRI approuvé (07/2013)	Sans objet	
Montcient-Aubette	Mauldre amont et affluents		R. 111-3	3	Crue Enjeu
	Montcient	95	R. 111-3	4	
Ru d'Orgeval	Aubette de Meulan	95	R. 111-3	4	
			R. 111-3	2	Enjeu
Orge et Sallemouille	Orge	91	PPRI approuvé (06/2017)	Sans objet	
Senneville			PPRI (construit comme le R. 111-3)	4	Pas
Trois Rivières	Guesle			4	
	Gueville		R. 111-3	4	
Vaucouleurs	Drouette	28	R. 111-3	3	Crue Enjeu
			R. 111-3	3	
Vesgre		28	R. 111-3	3	Crue Enjeux touchés à préciser
Yvette		91	- R. 111-3 (78) - PPR approuvé (91)	1	Enjeux importants notamment pendant la crue de Mai/juin 2016

### Rémarde et affluents (78 & 91)

- Étude d'enjeux réalisée (premières rencontres avec les élus)
- Poursuite de l'étude d'aléa

→ **Finalisation de l'étude et réunion de présentation aux élus courant 2021**

**Dans le 78, le projet de PPRI concernera plus probablement les communes riveraines de la Rémarde.** Sur les affluents, la connaissance de l'aléa ne sera pas assez fine pour établir un zonage réglementaire. L'aléa pourra être affiné grâce aux études menées dans le cadre du PAPI Orge-Yvette.

# Risque inondation

## État d'avancement de l'élaboration des PPR

Bassin de risque	Cours d'eau	Autre département concerné	Réglementation actuelle	Priorité	Justification des priorités / Commentaires
Affluents de l'Orge	Rémarde et affluents (Aulne, Rabette, Gloriette)	91	- R. 111-3 (78) - PPR prescrit (91) ;	2	
Bièvre amont		91	En cours	1	
Mauldre	Mauldre (aval) et Lieutel		PPRi approuvé (09/2006)	Sans objet	Crue Enjeu
	Ru de Gally		PPRi approuvé (07/2013)	Sans objet	
	Mauldre amont et affluents		R. 111-3	3	Crue Enjeu
Montcient-Aubette	Montcient	95	R. 111-3	4	
	Aubette de Meulan	95	R. 111-3	4	
Ru d'Orgeval			R. 111-3	2	Enjeu
Orge et Sallemouille	Orge	91	PPRi approuvé (06/2017)	Sans objet	
Senneville			PPRi (construit comme le R. 111-3)	4	Pas d'enjeux connus
Trois Rivières	Guesle			4	
	Gueville		R. 111-3	4	
	Drouette	28	R. 111-3	3	Crue de Mai/juin 2016 Enjeux touchés à préciser
Vaucouleurs			R. 111-3	3	
Vesgre		28	R. 111-3	3	Crue de Mai/juin 2016 Enjeux touchés à préciser
Yvette		91	- R. 111-3 (78) - PPR approuvé (91)	1	Enjeux importants notamment pendant la crue de Mai/juin 2016

### Orgeval (78)

- Démarche non initiée par la DDT mais étude globale menée par le SMSO, notamment recensement des enjeux et modélisation hydraulique.

→ Finalisation de l'étude courant 2021

# Risque inondation

## État d'avancement de l'élaboration des PPR

Bassin de risque	Cours d'eau	Autre département concerné	Réglementation actuelle	Priorité	Justification des priorités / Commentaires
Affluents de l'Orge	Rémarde et affluents (Aulne, Rabette, Gloriette)	91	- R. 111-3 (78) - PPR prescrit (91) ;	2	
Bièvre amont		91	En cours	1	
Mauldre	Mauldre (aval) et Lieutel		PPRI approuvé (09/2006)	Sans objet	Crue Enjeu
	Ru de Gally		PPRI approuvé (07/2013)	Sans objet	
	Mauldre amont et affluents		R. 111-3	3	Crue Enjeu
Montcient-Aubette	Montcient	95	R. 111-3	4	
	Aubette de Meulan	95	R. 111-3	4	
Ru d'Orgeval			R. 111-3	2	Enjeu
Orge et Sallemouille	Orge	91	PPRI approuvé (06/2017)	Sans objet	
Senneville			PPRI (construit comme le R. 111-3)	4	Pas
Trois Rivières	Guesle			4	
	Gueville		R. 111-3	4	
	Drouette	28	R. 111-3	3	Crue de Mai/juin 2016 Enjeux touchés à préciser
Vaucouleurs			R. 111-3	3	
Vesgre		28	R. 111-3	3	Crue de Mai/juin 2016 Enjeux touchés à préciser
Yvette		91	- R. 111-3 (78) - PPR approuvé (91)	1	Enjeux importants notamment pendant la crue de Mai/juin 2016

### Drouette et affluents (78 & 28)

- Volonté du DDT28 d'élaborer un PPRI sur la Drouette. Par soucis de cohérence hydrographique, la DDT78 a souhaité être associée à la démarche.

→ Lancement d'une étude complète (aléa, enjeux et élaboration du PPRI) courant 2021



# PROGRAMMES D' ACTIONS DE PREVENTION DES INONDATIONS (PAPI) Évolutions réglementaires

## Mise à jour du cahier des charges « PAPI3 »

- Raisons (conseil de défense écologique du 12 février 2020) : concilier au mieux l'agenda pluriannuel nécessaire à l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de prévention à l'échelle d'un bassin et la demande d'amélioration rapide de la résilience des territoires  
→ simplification et accélération de certaines démarches
- Applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2021

Disponible sur : [https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Cahier%20des%20charges%20PAPI%203%202021\\_0.pdf](https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Cahier%20des%20charges%20PAPI%203%202021_0.pdf)

# PROGRAMMES D' ACTIONS DE PREVENTION DES INONDATIONS (PAPI)

## Évolutions réglementaires

### Mise à jour du cahier des charges « PAPI3 »

- Évolutions :
  - consolidation d'une démarche en 2 temps : programme d'études préalables (ex-PAPI d'intention) puis PAPI,
  - désignation par le Préfet pilote d'un référent État (DDT ou sous préfet),
  - labellisation au plus près des territoires (les PAPI labellisés au niveau local ne nécessiteront plus la validation financière par le Ministère),
  - soutien financier pour l'animation accru et déployé dès la déclaration d'intention,
  - simplification des avenants,
  - la prise en compte de l'urbanisme est intégrée dans l'ensemble du dossier de PAPI et non plus en note annexe,
  - possibilité de certains travaux dans les Programmes d'études préalables (repères de crue, équipements de surveillance ou d'alerte, réduction de vulnérabilité),
  - une phase de pré-cadrage organisée par le référent État avec le porteur de projet,
  - obligation de publicité pour toute action bénéficiant d'un financement de l'État.

# Systemes d'endiguement et amenagements hydrauliques

## Etat d'avancement du classement dans les Yvelines

### Barrages (au titre de la réglementation de 2015) :

- **1 barrage de classe B** : barrage VNF de Chatou (AP du 20/07/20),
- 22 barrages de classe C dont :
  - **15 déjà classés** dont 3 barrages VNF (2 classés en juin 2020 et 1 en janvier 2021),
  - **7 à classer ou reclasser en C** (début des travaux de classement en 2021/2022),
- 100<sup>aine</sup> de barrages non classés.

# Systemes d'endiguement et aménagements hydrauliques

## État d'avancement du classement dans les Yvelines

### Aménagements hydrauliques :

- AH Rambouillet (4 ouvrages gérés par la CART) : AVP reçu, dossier officiel attendu pour 2021
- AH Bièvre (SIAVB, 5 ouvrages dans le 78) : études en cours,
- AH Yvette (SIAHVY, 2 ouvrages dans le 78) : AVP attendu pour 2021,
- AH SMAGER : opportunité en cours d'examen

### Systemes d'endiguement :

- SE de Sartrouville-Montesson : autorisation du SE à la fin des travaux → dépôt du dossier au 30 juin 2021
- SE du Pecq : études de danger en cours par le SMSO
- SE d'Achères : études à venir par le SMSO

# Directive inondation

## Préparation du deuxième cycle 2022-2027

### Planning de l'élaboration du PGRI 2022-2027

- Évaluation environnementale en cours de finalisation
- Consultation du public du 1<sup>er</sup> mars 2021 au 1<sup>er</sup> septembre 2021 (en commun avec celle du SDAGE) : <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/consultation-publique-sur-l-eau-et-les-inondations-a4403.html>



- Approbation en mars 2022

# Risque mouvement de terrains

## État d'avancement de l'élaboration des PPR et PAC

Bassin de risque	Communes	Autre département concerné	Service compétent	Réglementation actuelle	Priorité	Justification des priorités / Commentaires
Massif de l'Hautil	Vaux-sur-Seine, Chanteloup-les-Vignes, Triel-sur-Seine, Andrézy, Evécquemont	95	IGC	PPRN approuvé (12/1995)	Sans objet	Opportunité d'une révision partielle par commune à étudier. Dissolution du pppse
	Vaux-sur-Seine	Cerema			3	
	Andrézy	Cerema			1	
Médan - Vilennes				PPRN approuvé (03/2007)	Sans objet	
Boucle de Montesson - Saint Germain	Marly-le-Roi		IGC	En cours	1	
	Port-Marly		IGC	En cours	1	
	La Celle Saint Cloud			PPRN approuvé (11/2015)	Sans objet	
	Louveciennes			PPRN approuvé (09/2012)	Sans objet	
	Bougival			PPRN approuvé (11/2012), modifié (02/2017)	Sans objet	
Conflans - Maurecourt	Conflans-Sainte-Honorine			PPRN approuvé (12/2011)	Sans objet	
	Maurecourt		Cerema	R. 111-3 cavités	1	
Anciennes carrières des plaines et des plateaux	Feucherolles		IGC	En cours	1	depuis avril 2017
	Chavenay		IGC	En cours	1	Étude d'aléa en cours depuis avril 2017
Anciennes carrières de la vallée de la Seine	<b>Follainville-Dennemont</b>		Cerema/IGC	En cours	1	PAC en cours, PPRN à venir en 2018
	Meulan		IGC	R. 111-3	3	PAC ou PPRN (craie)
Front rocheux de la boucle de Moisson et de Guernes	Follainville		Cerema		2	PAC Front rocheux
<b>Autres bassins</b>						
Craie	Houdan		IGC	R. 111-3	3	PAC ou PPRN (craie)
Marnières	St Rémy lès Chevreuses		IGC	Zonage fait en 2017	1	PAC Cavités

### PPR liés aux anciennes carrières de Follainville-Dennemont

- Études livrée fin 2019, PAC transmis à la commune.
- Réunion de lancement d'un PPR multi-risque (cavités et fronts rocheux) en décembre 2020.

→ étude des enjeux et élaboration du projet de PPR en 2021

# Risque mouvement de terrains

## État d'avancement de l'élaboration des PPR et PAC

Bassin de risque	Communes	Autre département concerné	Service compétent	Réglementation actuelle	Priorité	Justification des priorités / Commentaires
Massif de l'Hautil	Vaux-sur-Seine, Chanteloup-les-Vignes, Triel-sur-Seine, Andrésey, Evécquemont	95	IGC	PPRN approuvé (12/1995)	Sans objet	
	Vaux-sur-Seine	Cerema			3	
	Andrésey	Cerema			1	
Médan - Vilennes				PPRN approuvé (03/2007)	Sans objet	
Boucle de Montesson - Saint Germain	Marly-le-Roi		IGC	En cours		
	Port-Marly		IGC	En cours	1	
	La Celle Saint Cloud			PPRN approuvé (11/2015)	Sans objet	
	Louveciennes			PPRN approuvé (09/2012)	Sans objet	
	Bougival			PPRN approuvé (11/2012), modifié (02/2017)	Sans objet	
Conflans - Maurecourt	Conflans-Sainte-Honorine			PPRN approuvé (12/2011)	Sans objet	
	Maurecourt		Cerema	R. 111-3 cavités	1	PAC Front rocheux
Anciennes carrières des plaines et des plateaux	Feucherolles		IGC	En cours	1	Étude d'aléa en cours depuis avril 2017
	Chavenay		IGC	En cours	1	Étude d'aléa en cours depuis avril 2017
Anciennes carrières de la vallée de la Seine	Follainville-Dennemont		Cerema/IGC	En cours	1	PAC en cours, PPRN à venir en 2018
	Meulan		IGC	R. 111-3	3	PAC ou PPRN (craie)
Front rocheux de la boucle de Moisson et de Guernes	Follainville		Cerema		2	PAC Front rocheux
Autres bassins						
Craie	Houdan		IGC	R. 111-3	3	PAC ou PPRN (craie)
Marnières	St Rémy lès Chevreuses		IGC	Zonage fait en 2017	1	PAC Cavités

### PPR liés aux anciennes carrières de Chavenay et Feucherolles

- Études livrées fin 2019, PAC transmis à la commune.
- Réunions de lancement en octobre 2020 (choix d'un PPR unique pour les deux communes)

→ étude des enjeux et élaboration du projet de PPR en 2021

# Risque mouvement de terrains

## État d'avancement de l'élaboration des PPR et PAC

Bassin de risque	Communes	Autre département concerné	Service compétent	Réglementation actuelle	Priorité	Justification des priorités / Commentaires
Massif de l'Hautil	Vaux-sur-Seine, Chanteloup-les-Vignes, Triel-sur-Seine, Andrézy, Evécquemont	95	IGC	PPRN approuvé (12/1995)	Sans objet	Opportunité d'une révision partielle par commune à étudier. Dissolution du gypse à Triel et Vaux
	Vaux-sur-Seine	Cerema			3	Risque lié aux fronts rocheux à confirmer
	Andrézy	Cerema			1	PAC Front rocheux
Médan - Vilennes				PPRN approuvé (03/2007)	Sans objet	
Boucle de Montesson - Saint Germain	Marly-le-Roi		IGC	En cours	1	
	Port-Marly		IGC	En cours	1	
	La Celle Saint Cloud			PPRN approuvé (11/2015)	Sans objet	
	Louveciennes			PPRN approuvé (09/2012)	Sans objet	
	Bougival			PPRN approuvé (11/2012), modifié (02/2017)	Sans objet	
Conflans - Maurecourt	Conflans-Sainte-Honorine			PPRN approuvé (12/2011)	Sans objet	PPR Cavités et front rocheux
	Maurecourt		Cerema	R. 111-3 cavités	1	PAC Front rocheux
Anciennes carrières des plaines et des plateaux	Feucherolles		IGC	En cours	1	Étude d'aléa en cours depuis avril 2017
	Chavenay		IGC	En cours	1	Étude d'aléa en cours depuis avril 2017
Anciennes carrières de la vallée de la Seine	Follainville-Dennemont		Cerema/IGC	En cours	1	PAC en cours, PPRN à venir en 2018
	Meulan		IGC	R. 111-3	3	PAC ou PPRN (craie)
Front rocheux de la boucle de Moisson et de Guernes	Follainville		Cerema		2	PAC Front rocheux
Autres bassins						
Craie	Houdan		IGC	R. 111-3	2	PAC ou PPRN (craie)
Marnières	St Rémy lès Chevreuses		IGC	Zonage fait en 2011	1	PAC Cavités

### PAC marnières à Saint-Rémy-lès-Chevreuse

- Porter à connaissance transmis à la commune en juillet 2020



# Risque mouvement de terrains

## État d'avancement de l'élaboration des PPR et PAC

Bassin de risque	Communes	Autre département concerné	Service compétent	Réglementation actuelle	Priorité	Justification des priorités / Commentaires
Massif de l'Hautil	Vaux-sur-Seine, Chanteloup-les-Vignes, Triel-sur-Seine, Andrézy, Evécquemont	95	IGC	PPRN approuvé (12/1995)	Sans objet	Opportunité d'une révision partielle par commune à étudier. Dissolution du gypse à Triel et Vaux
	Vaux-sur-Seine	Cerema			3	Risque lié aux fronts rocheux à confirmer
	Andrézy	Cerema			1	PAC Front rocheux
Médan - Vilennes				PPRN approuvé (03/2007)	Sans objet	
Boucle de Montesson - Saint Germain	Marly-le-Roi		IGC	En cours	1	<div style="border: 2px solid black; padding: 5px;"> <p><b>PAC marnières à Dampierre, Les Essarts et Lévis-Saint-Nom</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Études d'aléa en cours (IGC)</li> </ul> </div>
	Port-Marly		IGC	En cours	1	
	La Celle Saint Cloud			PPRN approuvé (11/2015)	Sans objet	
	Louveciennes			PPRN approuvé (09/2012)	Sans objet	
	Bougival			PPRN approuvé (11/2012), modifié (02/2017)	Sans objet	
Conflans - Maurecourt	Conflans-Sainte-Honorine			PPRN approuvé (12/2011)	Sans objet	PPR Cavités et front rocheux
	Maurecourt		Cerema	R. 111-3 cavités	1	PAC Front rocheux
Anciennes carrières des plaines et des plateaux	Feucherolles		IGC	En cours	1	Étude d'aléa en cours depuis avril 2017
	Chavenay		IGC	En cours	1	Étude d'aléa en cours depuis avril 2017
Anciennes carrières de la vallée de la Seine	Follainville-Dennemont		Cerema/IGC	En cours	1	PAC en cours, PPRN à venir en 2018
	Meulan		IGC	R. 111-3	3	PAC ou PPRN (craie)
Front rocheux de la boucle de Moisson et de Guernes	Follainville		Cerema		2	PAC Front rocheux
<b>Autres bassins</b>						
Craie	Houdan		IGC	R. 111-3	3	PAC ou PPRN (craie)
Marnières	St Bémy les Chevreuses		IGC	Zonage fait en 2017	1	PAC Cavités

# Risque mouvement de terrains

## État d'avancement de l'élaboration des PPR et PAC

Bassin de risque	Communes	Autre département concerné	Service compétent	Réglementation actuelle	Priorité	Justification des priorités / Commentaires
Massif de l'Hautil	Vaux-sur-Seine, Chanteloup-les-Vignes, Triel-sur-Seine, Andrézy, Evécquemont	95	IGC	PPRN approuvé (12/1995)	Sans objet	Opportunité d'une révision partielle par commune à étudier. Dissolution du gypse à Triel et Vaux
	Vaux-sur-Seine	Cerema			3	Risque lié aux fronts rocheux à confirmer
	Andrézy	Cerema			1	PAC Front rocheux
Médan - Vilennes				PPRN approuvé (03/2007)	Sans objet	
Boucle de Montesson - Saint Germain	Marly-le-Roi		IGC	En cours	1	
	Port-Marly		IGC	En cours	1	
	La Celle Saint Cloud			PPRN approuvé (11/2015)	Sans objet	
	Louveciennes			PPRN approuvé (09/2012)	Sans objet	
	Bougival			PPRN approuvé (11/2012), modifié (02/2017)	Sans objet	
Conflans - Maurecourt	Conflans-Sainte-Honorine			PPRN approuvé (12/2011)	Sans objet	
	Maurecourt		Cerema	R. 111-3 cavités	1	
Anciennes carrières des plaines et des plateaux	Feucherolles		IGC	En cours	1	
	Chavenay		IGC	En cours	1	Étude d'aléa en cours depuis avril 2017
Anciennes carrières de la vallée de la Seine	Follainville-Dennemont		Cerema/IGC	En cours	1	PAC en cours, PPRN à venir en 2018
	Meulan		IGC	R. 111-3	3	PAC ou PPRN (craie)
Front rocheux de la boucle de Moisson et de Guernes	Follainville		Cerema		2	PAC Front rocheux
<b>Autres bassins</b>						
Craie	Houdan		IGC	R. 111-3	3	PAC ou PPRN (craie)
Marnières	St Rémy lès Chevreuses		IGC	Zonage fait en 2017	1	PAC Cavités

### Suites de l'étude de priorisation des PAC front rocheux (Cerema, 2019) :

- Lancement d'une étude d'aléa pour un PAC sur la commune de Carrières-sur-Seine.

→ **finalisation de l'étude et transmission du PAC en 2021**

# Risque retrait gonflement des argiles

## Évolutions réglementaires

### **Loi ELAN du 23 novembre 2018**

→ *modification du code de la construction et de l'habitation (art. L112-20 à 25) :*

- *dans une zone d'aléa argiles, en cas de vente ou de construction, une étude géotechnique doit être fournie par le vendeur ou le maître d'ouvrage.*

### **Décret du 22 mai 2019**

→ *modification du code de la construction et de l'habitation (art. R112-6 à 9) :*

- *contenu et validité des études géotechniques.*

### **Arrêtés du 22 juillet 2020**

→ *approbation de la carte d'aléa produite par le BRGM (géorisques), définition du contenu des études et des dispositions constructives.*

**Kit de communication élaboré par le ministère, à venir et à diffuser**

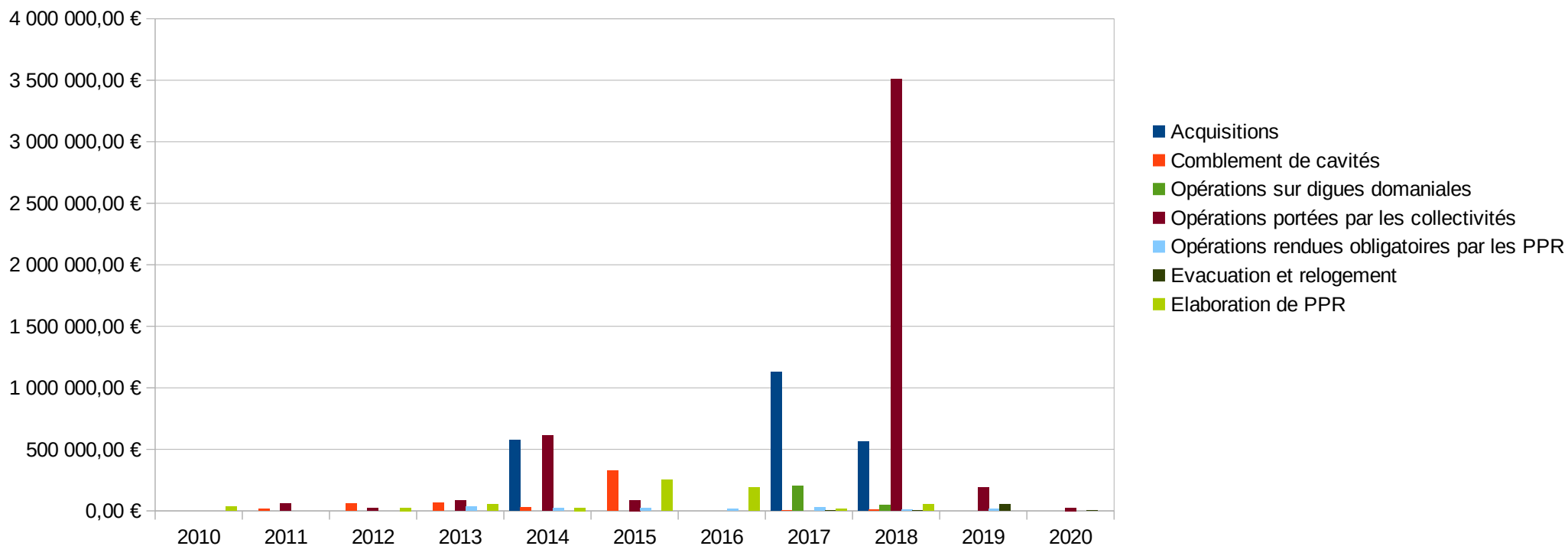
# Fonds Barnier

## Bilan 2020

### Délégations : ~30k€

- 25k€ pour des actions portées par des collectivités (SMSO : étude de dangers du système d'endiguement de Sartrouville-Montesson) ;
- ~5k€ pour des frais liés au relogement de personnes sinistrées.

Délégations FPRNM  
2010-2020



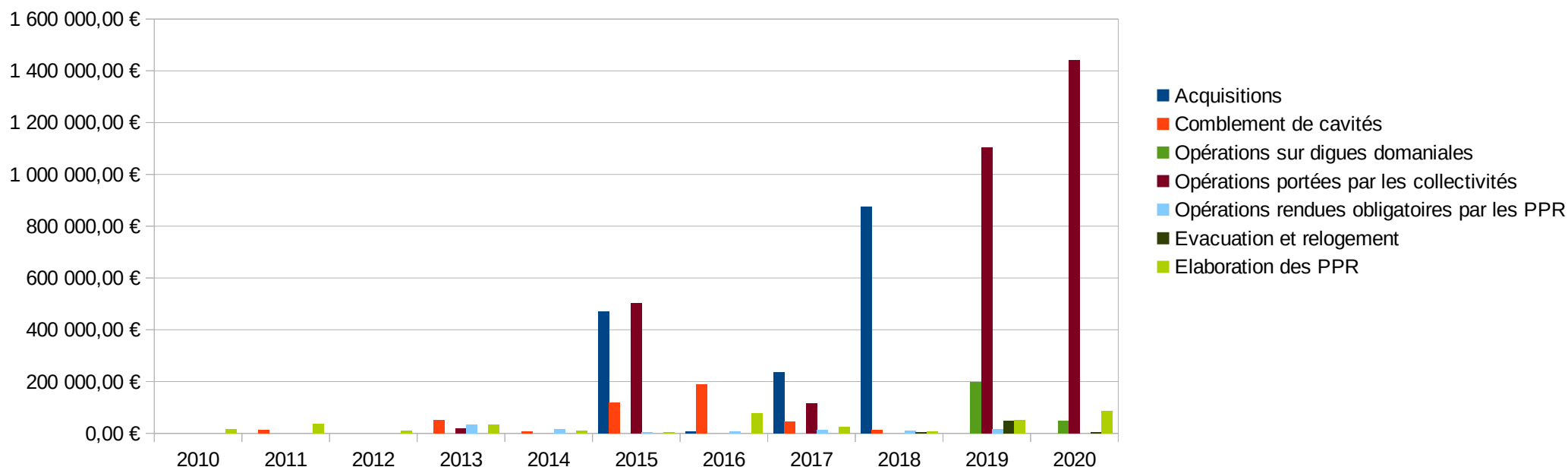
# Fonds Barnier

## Bilan 2020

### Paielements : 1,581M€

- 48k€ pour des travaux sur des digues domaniales (SMAGER).
- 1,441M€ pour des actions portées par des collectivités (SMSO : prolongement de la digue de Montesson, action du PAPI SMF) ;
- 5k€ pour des frais liés au relogement de personnes sinistrées ;
- 86k€ pour l'élaboration des PPR.

Paielements FPRNM  
2010-2020



# Fonds Barnier

## Évolutions réglementaires

### Intégration au budget de l'État

- Raisons :
  - Fonds extrabudgétaire, sans « personnalité juridique »,
  - Absence d'outil de suivi de la consommation des crédits,
  - Contradictions avec des principes de la LOLF (Cour de Comptes)
- Évolutions :
  - Intégration au budget général de l'État en tant qu'action 14 « fonds de prévention des risques naturels majeurs » du programme 181 « prévention des risques »,
  - Intégration au budget de l'État des cotisations catnat (ces cotisations ne transiteront plus via la CCR).
- Conséquences :
  - Gestion comptable via l'outil Chorus,
  - Pas de changement sur les règles d'éligibilité (note du 11/02/19),
  - Délégations au fil de l'eau (au lieu de 3 par an) mais nécessité d'anticiper la programmation des dépenses en fin d'année N-1

# Fonds Barnier

## Évolutions réglementaires

### Augmentation des ressources

- Raisons :
  - Ressources plafonnées à 131,5M€/an mais dépenses supérieures depuis plusieurs années (202,5M€ en 2019),
  - Perspectives de dépenses encore plus importantes dans le contexte du changement climatique, de la prise de compétence GEMAPI et de la dynamisation des PAPI suite au conseil de défense écologique du 4 février 2020.
  
- Évolutions :
  - 205M€ alloués à l'action 14 du BOP181 (+73,5M€),
  - Pas de plafond par mesure.

# Fonds Barnier

## Prévisions 2021

### Prévisions 2021 (délégations et paiements) :

- Finalisation de l'acquisition/démolitions de deux maisons à Chanteloup suite au fontis d'octobre 2019 : une des deux maisons acquise, demande en cours d'élaboration pour la seconde ;
- Acquisition/démolitions de deux maisons à Gommecourt suite à l'effondrement d'une falaise en 2018 ;
- Lancement du marché de maîtrise d'œuvre pour la démolition et mise en sécurité de deux parcelles sur l'Hautil (maisons sinistrées par un fontis de 2016) ;
- Démarrage de l'études d'aléas du PPRI Yvette ;
- Poursuite des travaux engagés par les collectivités (notamment l'achèvement des travaux de la digue de Sartrouville) ;
- Lancement d'études sur le système d'endiguement de la ville du Pecq (SMSO) ;
- Travaux de sécurisation par des particuliers ou des entreprises) ;



# Catastrophes naturelles

## Bilan 2020

### Sécheresse 2019

85 demandes (80 non reconnues et 5 en cours de traitement)

### Autres évènements survenus en 2020

- Orages de mai 2020 : 15 demandes (15 reconnues),
- Orages d'août 2020 : 1 demande (1 reconnue),
- Inondations de la Seine (février-mars 2020) : 2 demandes (en cours de traitement),
- Effondrement de falaise à Méricourt (en cours de traitement).

**Sécheresse 2020** : déjà 81 demandes reçues (65 demandes déjà remontées au ministère de l'intérieur – en attente de passage en commission)

**Inondation de la Seine (janvier-février 2021)** : déjà 1 demande de reçue

*Pour info : 58 demandes versées sur icatnat en 2020 (sur 133 reçues) et nette progression au cours de l'année*

# INFORMATION PRÉVENTIVE

## Dossier départemental des risques majeurs

**Finalisé en décembre 2020**

*Présentation par le SIDPC de la préfecture  
des Yvelines*



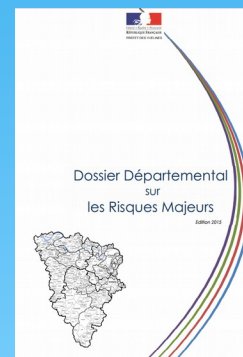
Dossier Départemental  
sur  
les Risques Majeurs



Edition décembre 2020

# DOSSIER DÉPARTEMENTAL SUR LES RISQUES MAJEURS

DDRM 2020



Dossier Départemental  
sur  
les Risques Majeurs

Edition 2014



## Définition

- Recense les risques connus ou prévisibles

*Pour chacun des risques, il donne:*

- Une définition générale
- La nature
- L'historique de ses manifestations
- Les mesures de prévention spécifiques

# Réglementation



**Chemin :**

**Code de l'environnement**

Partie réglementaire

Livre Ier : Dispositions communes

Titre II : Information et participation des citoyens

Chapitre V : Autres modes d'information

Section 2 : Droit à l'information sur les risques majeurs

Sous-section 1 : Dispositions générales

## **Article R125-11**

Modifié par Décret n°2007-397 du 22 mars 2007 - art. 9 JORF 23 mars 2007

I.-L'information donnée au public sur les risques majeurs comprend la description des risques et de leurs conséquences prévisibles pour les personnes, les biens et l'environnement, ainsi que l'exposé des mesures de prévention et de sauvegarde prévues pour limiter leurs effets.

Cette information est consignée dans un dossier départemental sur les risques majeurs établi par le préfet, ainsi que dans un document d'information communal sur les risques majeurs établi par le maire. Sont exclues de ces dossier et document les indications susceptibles de porter atteinte au secret de la défense nationale, à la sûreté de l'Etat, à la sécurité publique ou aux secrets en matière commerciale et industrielle.

II.-Le dossier départemental sur les risques majeurs comprend la liste de l'ensemble des communes mentionnées à l'article R. 125-10 avec l'énumération et la description des risques majeurs auxquels chacune de ces communes est exposée, l'énoncé de leurs conséquences prévisibles pour les personnes, les biens et l'environnement, la chronologie des événements et des accidents connus et significatifs de l'existence de ces risques et l'exposé des mesures générales de prévention, de protection et de sauvegarde prévues par les autorités publiques dans le département pour en limiter les effets.

Le préfet transmet aux maires des communes intéressées le dossier départemental sur les risques majeurs.

Le dossier départemental sur les risques majeurs est disponible à la préfecture et à la mairie. Il est mis à jour, en tant que de besoin, dans un délai qui ne peut excéder cinq ans.

La liste des communes mentionnées à l'article R. 125-10 est mise à jour chaque année et publiée au Recueil des actes administratifs. Elle est accessible sur les sites internet des préfectures de département, lorsqu'ils existent, et sur le site Internet du ministère chargé de la prévention des risques majeurs.

Le préfet adresse aux maires des communes intéressées les informations contenues dans les documents mentionnés à l'article R. 125-10 intéressant le territoire de chacune d'elles, les cartographies existantes des zones exposées ainsi que la liste des arrêtés portant constatation de l'état de catastrophe naturelle.

## Article R.125-11 du code de l'environnement

# Objectifs

1

**Il permet au citoyen de connaître:**

- **les dangers auxquels il est exposé**
  - **Les dommages prévisibles**
- **Les mesures préventives qu'il peut prendre pour réduire sa vulnérabilité**
- **Les moyens de protection et de secours mis en œuvre par les pouvoirs publics**

2

**Il permet aux maires des communes concernées de réaliser leurs DICRIM (à l'aide du dossier TIM) (Dossier d'information communale sur les risques majeurs)**

*[Déclinaison communale du DDRM]*

# Modalités

## Communes concernées

### PPRN

(Plan de prévention  
des risques naturels)

**R111-3**

## Mise à jour

**Tous les 5 ans  
au maximum**

## Diffusion

- Sous-préfectures
- Mairies
- Services contributeurs

[www.yvelines.gouv.fr](http://www.yvelines.gouv.fr)

# INFORMATION PRÉVENTIVE

## Pratiques en matière d'information préventive

### Obligations d'information préventive suite à un PPR :

- État (Préfecture) :
  - information des acquéreurs-locataires (IAL)
  - dossier départemental des risques majeurs (DDRM)
- Commune :
  - information biennale de la population
  - élaboration et mise à jour du plan communal de sauvegarde (PCS)
  - élaboration d'un document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM)

*Proposition d'une intervention des services de l'État sur le sujet en 2021 auprès de l'Union des Maires des Yvelines*



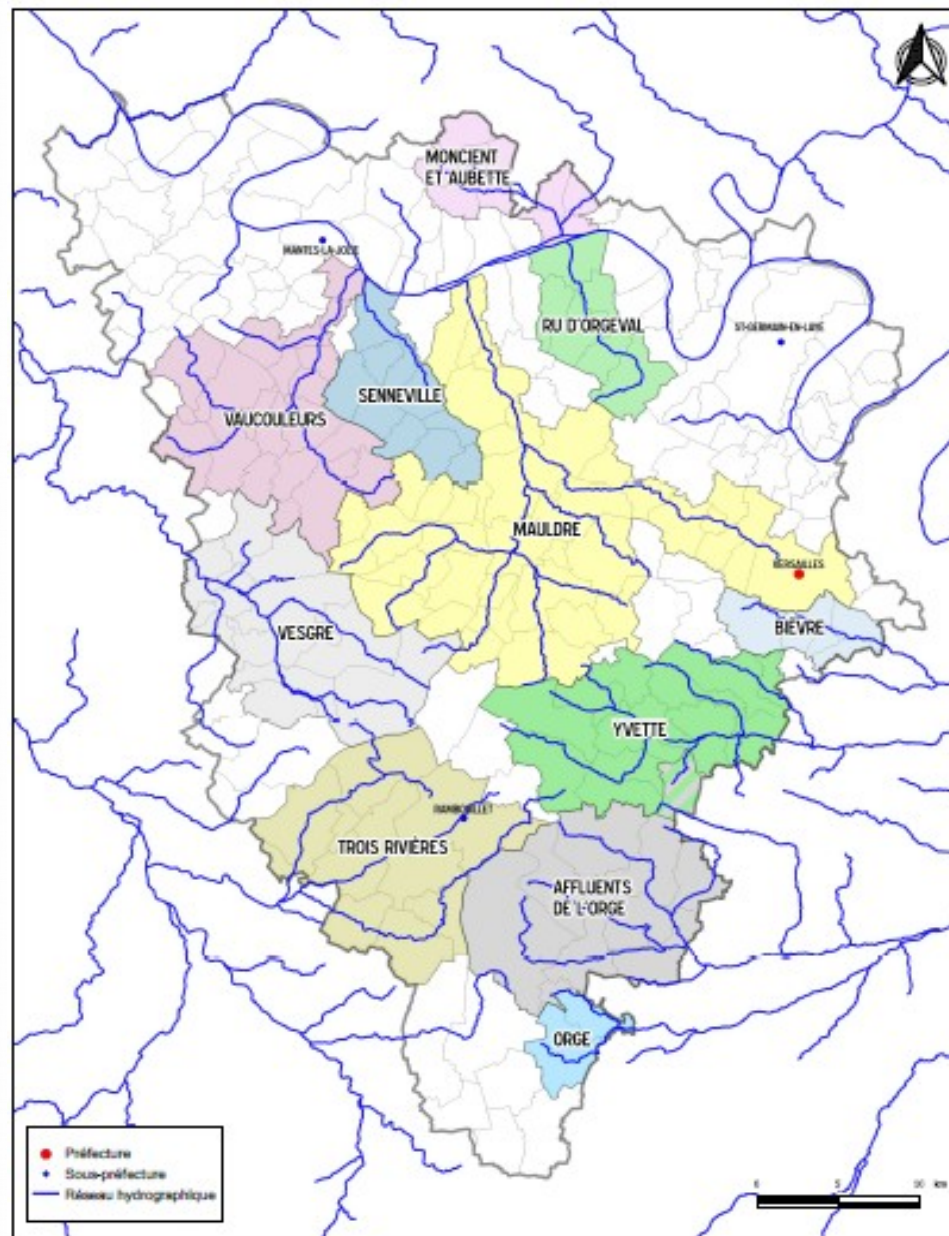


# PRÉPARATION DU SDRNM 2023-2027

## Stratégie en matière de risque inondation

Étude menée en 2020-2021 sur l'ensemble des bassins versants du département afin de prioriser la **réalisation des PPRI et des PAPI**

Basée sur le **recensement des enjeux** potentiellement inondables mené dans le cadre de la mission RDI sur le réseau non surveillé.



# PRÉPARATION DU SDRNM 2023-2027

## Stratégie en matière de risque inondation

Bassin versant	VESGRE					Niveau service RDR
Surface	173 km <sup>2</sup>					N2
Cour d'eau principal	Vesgre (45 km, dont 23 km dans les Yvelines)					
Affluents	Opton (RG, 16 km) Grapelin (RD, 15 km, appelé également « Ruisseau des Ponts-Quentin sur sa partie amont ») Sausseron (RD, 5 km)					
Communes sur cours d'eau	Vesgre : Les Bréviaires, Saint-Léger-en-Yvelines, Condé-sur-Vesgre, Adainville, Bourdonné, Gambais, Maulette, Opton, Grapelin, Sausseron					
Autres communes du BV	Boisset					
EPCI	CCPH					
Syndicats	CCPH					
GEMAPI	?					
Principaux OH	Ruisseau des Ponts-Quentin					
<b>Carte de situation</b>						
<b>État des connaissances – ALEAS</b>						
<b>Aléa débordement de cours d'eau</b>						
Vesgre	Arrêté préfectoral du 2 novembre 1992 délimitant des zones à risque d'inondation, valant PPRI (sur certaines communes)					
Affluents	Opton : Arrêté préfectoral du 2 novembre 1992 délimitant des zones à risque d'inondation, valant PPRI, sur les communes de Houdan et de Dannemarie.					
<b>Aléa rupture de barrage</b>						
Ruisseau des Ponts-Quentin	Études de rupture de barrage avec cartographie de l'onde de rupture sur le barrage de Hollande (gestion SMAGER)					
<b>Aléa ruissellement</b>						
Phénomènes de ruissellement (forestiers) connus à Condé-sur-Vesgre en provenance du ru Brochard. Parcelles au nord de la rue de Poulampont (en limite Gambaiseuil) impactées.						
<b>Aléa remontées de nappes / inondation caves</b>						
Néant						
<b>Pluviométrie / Périodes de retour sur BV</b>						
Voir détails ci-dessous (événements récents)	P10	T (1h) : 22-23 mm	T (2h) : 24-27 mm	T (24h) : 49-52 mm	T (48h) : 62 mm	
<b>Alertes</b>						
Abonnement APIC	Communes abonnées : Bourdonné, Dannemarie, Grandchamp, Gressey, Houdan, La Boissière-Ecole, Les Bréviaires, Maulette, Tacoignières,					
Vigicrues Flash	BV ELIGIBLE (Vesgre, Opton et Grapelin)					
Communes éligibles	Abonnées	Vesgre : Houdan, Maulette Opton : Dannemarie, Houdan, Maulette				
	Non abonnées	Vesgre : Adainville, Bourdonné, Condé-sur-Vesgre, Gambais, Saint-Léger-en-Yvelines, Grapelin : Gambais, Gambaiseuil, Saint-Léger-en-Yvelines				
Alerte syndicat	CCPH	Procédure alerte crues rédigée par la CCPH (2018, voir PDF) Information communes et services État (dont DDT/SE) en cas d'évènements Contact : Jean-Jacques MANSAT : 06 08 02 67 54 / 01 34 87 31 93 Astreinte : service technique d'astreinte 06 86 72 17 48				
	CART	3 niveaux d'alerte (pluies-inondation) : vigilance, alerte, alerte maximale Rédaction de bulletins hebdomadaires avec niveau de vigilance et remplissage bassins Points de vigilance sur la Vesgre sous surveillance (rédaction de fiches de suivi) : Mare Gauthier, Chemin des Oiseaux, Route de la Croix Blanche (Saint-Léger) Contacts : Yasmine MERLEAU, Responsable du service GEMAPI, 01 34 57 20 61 Aurélië FESARD-VERSTRAET, Responsable Cycle de l'Eau, 06 28 97 01 18				
	SMAGER	Procédure interne non connue Courriel sur boîte DDT78/RDI si problème Contact : Pascal LEBRUN, Directeur technique, 06 73 67 01 55				
<b>Ouvrages hydrauliques</b>						
Nom ouvrage	Gestion	Cours d'eau <sup>1</sup>	Commune	Volume dispo <sup>2</sup>	Carto rupture	Fiche
Étang de Hollande	SMAGER	Réseau SMAGER	Les Bréviaires	m <sup>3</sup>	Oui	SMAGER DRIEE

Chaque bassin versant a fait l'objet d'une **fiche de synthèse** regroupant les informations connues relative au risque inondation (débordement, remontées de nappes, ruissellement) :

- connaissance de l'**aléa** : phénomènes récurrents, données pluviométriques et périodes de retour, alertes locales (syndicats), gestion des ouvrages hydrauliques, étude des évènements historiques (dossiers CAT-NAT).
- recensement des **enjeux** : travail par cours d'eau, à la commune (habitations, activités, établissements sensibles)

# PRÉPARATION DU SDRNM 2023-2027

## Stratégie en matière de risque inondation

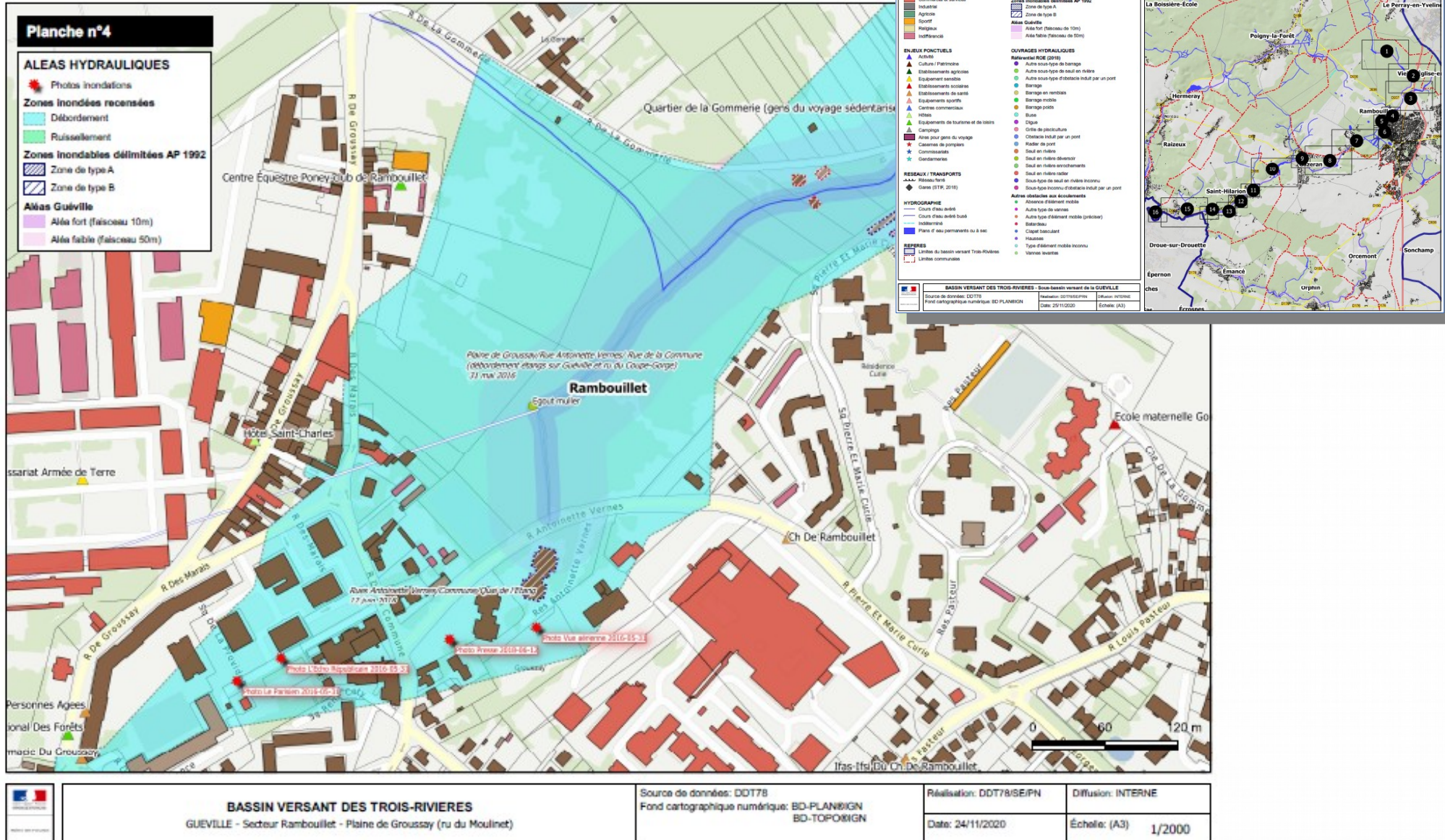
Enjeux en zone inondable potentielle					
Vesgre					Commentaires
Commune	Type enjeux	Faisceau de 10 m (aléa fort)	Faisceau de 50 m (aléa faible)	Zone inondables AP92	
Maulette	Habitations	1 (rue de la Folie, 17) (habitation ?)	3 (rue de la Folie) 1 (rue des Abreuvoirs, 14) 8 (rue du Tourniquet)	1 zone de type A, incluant la <b>RN12</b> (impact des crues inconnu)  L'avenue de la République est en limite ZI.  Pas d'autres enjeux (ZEC)	<p><b>Enjeux en rive gauche du bras Sud de la Vesgre</b>, en limite d'Houdan.</p> <p>Le bras Nord, sans enjeux, est appelé « <b>Fausse Vesgre</b> ». Une dérivation, juste en aval de la RN12, permet d'alimenter en priorité ce bras pour inonder la <b>ZEC de la Peupleraie</b> (entre la RN12 et la rue des Abreuvoirs).</p>
	Activité	-	-	Centre commercial de Maulette (Intermarché, Bricorama, Fnac), en limite ZI (1992)	
Houdan	Habitations (90)	7 (rue du Parc, <b>inondées 2016</b> ) 1 (avenue de la République, 14, <b>inondée 2016</b> ) 1 (rue du Tapis Vert, 6bis, <b>inondée 2016</b> ) 2 (rue des Abreuvoirs, 270 et 340)	11 (rue du Parc, <b>inondées 2016</b> ) 6 (avenue de la République, <b>inondées 2016</b> ) 4 (rue du Tapis Vert, <b>inondées 2016</b> ) 30 (rues de la Vesgre et des Alouettes) 15 (rues de Paris et des Remparts)	<p><b>Plusieurs zones de type A ou B (Vesgre et Fausse Vesgre)</b> entre l'avenue de la République, la rue de Paris, la rue des Remparts et la rue des Clos de l'Écu.</p> <p><b>1 zone A et 1 zone B</b> en aval de la RD912. Enjeux : moulin des Arts, STEU en limite ZI.</p> <p>Environ <b>25 maisons</b> situées en ZI 1992 (avenue de la République, allée du Val de Vesgre), en plus de celles comprises dans le faisceau de 50 m.</p>	<p><b>Débordements récents</b> (2016, 2018) sur la Vesgre, la Fausse Vesgre et l'Opton.</p> <p><b>Inondés en mai 2016</b> : les rues de Paris, du Parc, du Tapis Vert, de Champagne, l'avenue de la République, le chemin de la Fausse Vesgre, le parc du Cygne.</p> <p><b>Majorité des enjeux impactés situés au niveau et en amont de la confluence Vesgre / Fausse Vesgre.</b></p> <p><b>Attention particulière aux établissements sensibles en ZI</b> : hôpital de Houdan, collège François Mauriac.</p>
	Activité	2 (rue des Abreuvoirs)	Agence La Poste (rue des Clos de l'Écu) Guy Harang Abattoir (ZI Saint-Mathieu)		
	Santé	-	C.H. de Houdan 2 EHPAD dans le centre hospitalier		
	Éducation	-	Collège François Mauriac (677 rue des Clos de l'Écu, effectif : 760 élèves)		
	Sport / Loisirs	Gymnase de Houdan Moulin des Arts	-		

*Exemple de synthèse des enjeux sur Maulette et Houdan (en zone inondable de la Vesgre)*

# PRÉPARATION DU SDRNM 2023-2027

## Stratégie en matière de risque inondation

Exemple de cartographie de synthèse tirée de l'atlas de la Guéville  
(plaine de Groussay, Rambouillet)





# PRÉPARATION DU SDRNM 2023-2027

## Stratégie en matière de risque inondation

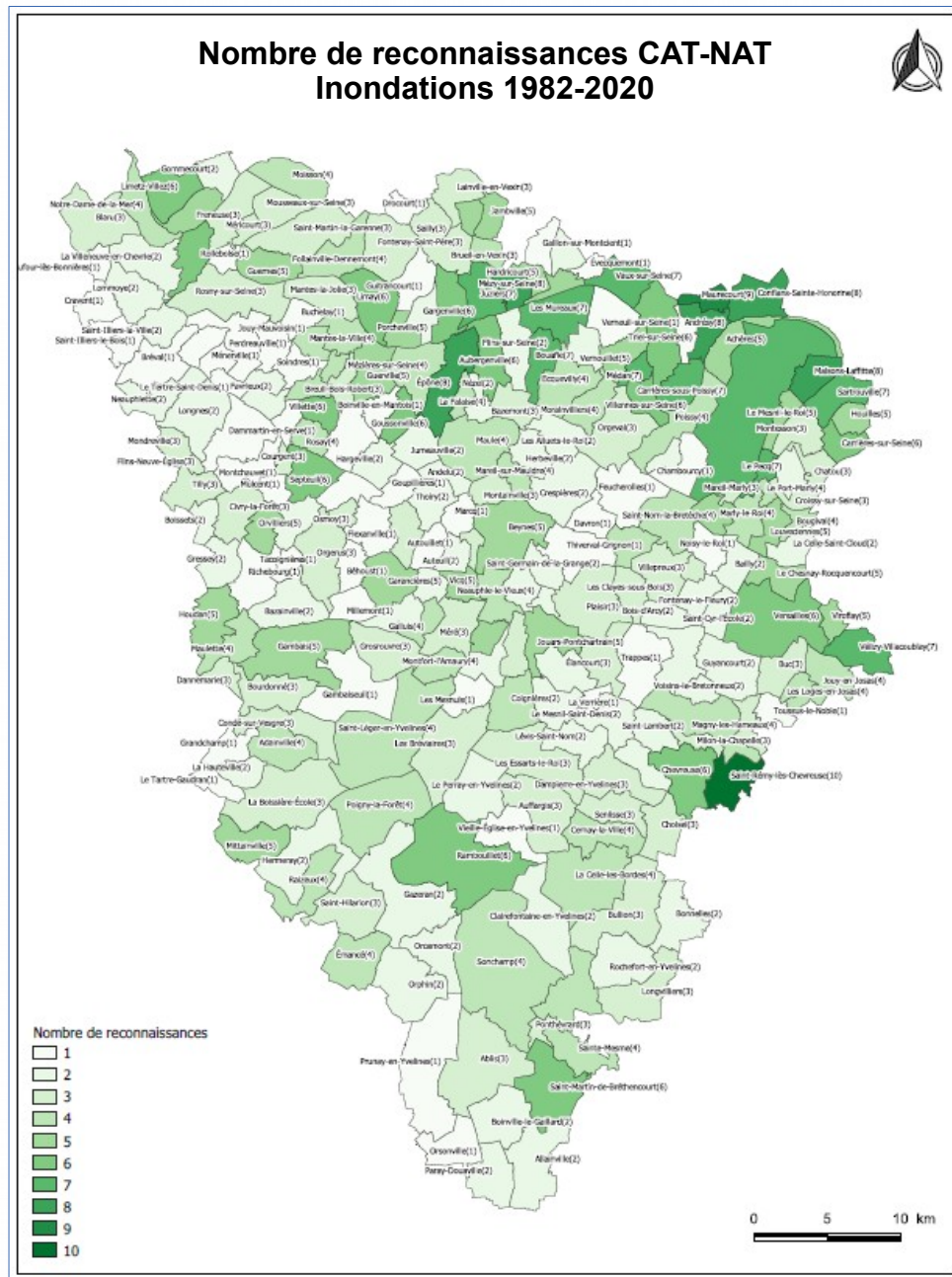
### Priorisation **PPRI** :

- bâti impacté (habitations, activités)
- nombre de reconnaissances CAT-NAT
- pression démographique



### Priorisation **PAPI**:

- étendue du bassin versant
- nombre de reconnaissances CAT-NAT
- densité de population
- gestion claire (GEMAPI)
- multi-risques



# PRÉPARATION DU SDRNM 2023-2027

## Stratégie en matière de risque inondation

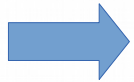
BV	Volume enjeux *	Nb de CAT-NAT	Ruissellement	GEMAPIEN (PI)	Intérêt PAPI	Porteur potentiel PAPI	Intérêt PPRI	Niveau priorité PPRI	Intérêt ruissellement
<b>Veugre</b> (16 communes)	410 habitations 50 activités	44 (moy. 2,75/com.)	Condé	CCPH/CART/CCCY	Moyen	A définir	Houdan	P3	Peu de données
<b>Yvette</b> (18 communes)	1160 habitations 75 activités	57 (moy. 3,16/com.)	-	SIAHVY (transfert)	En cours	SIAHVY	En cours	P1	Action dédiée dans le PAPI Orge Yvette
<b>Orge</b> (3 communes)	240 habitations 35 activités	13 (moy. 4,33/com.)	-	CART	En cours	SIAHVY	2017	-	Action dédiée dans le PAPI Orge Yvette
<b>Rémarde</b> (9 communes)	890 habitations 35 activités	24 (moy. 3,00/com.)	-	CART	En cours	SIAHVY	En cours (Rémarde uniquement)	P1	Action dédiée dans le PAPI Orge Yvette
<b>Bièvre</b> (4 communes)	110 habitations ** 50 activités	13 (moy. 3,25/com.)	Jouy-en-Josas	SIAVB (transfert)	Faible	SIAVB / SMBVB (si PAPI sur ensemble bassin)	2020	-	OUI (ruissellement forestier sur centre-ville Jouy-en-Josas, ruissellement « routier » sur le Petit-Jouy, Les Loges)
<b>Trois-Rivières</b> (14 communes)	680 habitations 50 activités	43 (moy. 3,07/com.)	Rambouillet	CART	Moyen	A définir (SM3R ?)	En projet (lancement 2021)	P1	OUI (ruissellement forestier) Existence d'un SDA approuvé sur Rambouillet, Gazeran, Vieille-Eglise
<b>Vaucouleurs – Flexanville</b> (30 communes)	1050 habitations 80 activités	77 (moy. 2,56/com.)	Septeuil	CCPH / SMSO	Moyen *	SMSO	Fort	P2	Peu de données
<b>Senneville</b> (10 communes)	480 habitations 28 activités	22 (moy. 2,20/com.)	-	SMSO (transfert)	Faible *	SMSO	2000	P4 (révision)	Pas de données
<b>Ru de Fontenay</b> (5 communes)	135 habitations 7 activités	9 (moy. 1,80/com.)	-	SMSO (transfert)	Faible *	SMSO	Faible	P4	Phénomène connu (mais niveau d'aléa inconnu)
<b>Mauldre-Gally</b> (51 communes)	Gally : 520 habitations 50 activités Mauldre et autres affluents : 1300 habitations 130 activités	150 (moy. 2,94/com.)	Maule	En cours de définition	Fort	A définir	2005 (Mauldre) 2013 (Gally)	Mauldre : révision ?	OUI (fort ruissellement en 2016) sur Mauldre aval
<b>Montcient-Aubette</b> (10 communes)	510 habitations 45 activités	37 (moy. 3,70/com.)	-	SMSO (transfert)	Moyen *	SMSO	Moyen	P3	Pas de données
<b>Ru d'Orgeval</b> (7 communes)	790 habitations 100 activités	27 (moy. 4,14/com.)	Orgeval	SMSO (transfert)	Faible *	SMSO	Fort	P2	OUI (fort ruissellement en 2018)
<b>Réseau SMAGER</b>	Sans objet	-	-	SMAGER	Faible	SMAGER	Sans objet	Sans objet	Pas de données
<b>Ru de Buzot</b> (7 communes)	105 habitations *** 12 activités	14 (moy. 2,00/com.)	L'Etang-la-Ville	SMSO (transfert)	Faible *	SMSO	Sans objet (busé à 80%)	Sans objet	Phénomène connu (mais niveau d'aléa inconnu)
<b>Seine-Oise 78</b> (54 communes)	46 943 habitants ****	270 (moy. 5,00/com.)	-	SMSO (transfert)	Fort	SMSO	2007	-	Pas de données
<b>Epte</b> (2 communes)	25 habitations 1 activité	8 (moy. Non pertinente)	-	CCPIF	Faible	A définir	Faible	P4	Pas de données

# PRÉPARATION DU SDRNM 2023-2027

## Stratégie en matière de risque inondation

### Priorisation **PPRI** :

- bâti impacté (habitations, activités)
- nombre de reconnaissances CAT-NAT
- pression démographique



### Finalisé :

- **PPRI Mauldre (2005)**
- **PPRI Seine et Oise (2007)**
- **PPRI du Ru de Gally (2013)**
- **PPRI Orge-Sallemouille (2017)**
- **PPRI Bièvre (2020)**

### En cours (ou à venir):

- **PPRI Rémarde** (lancé en 2018)
- **PPRI Yvette amont** (lancé en 2021)
- **PPRI Drouette et affluents** (à venir, 2ème semestre 2021)

### Priorisation 2023-2027 :

- **PPRI Ru d'Orgeval** (études SMSO en cours)
- **PPRI Vaucouleurs-Flexanville**



# PRÉPARATION DU SDRNM 2023-2027

## Stratégie en matière de risque inondation

### Priorisation PAPI:

- étendue du bassin versant
- nombre de reconnaissances CAT-NAT
- densité de population
- gestion claire (GEMAPI)
- multi-risques



Finalisé :

- **PAPI de la Seine et de la Marne franciliennes** (EPTG SGL, 2013)

En cours :

- **PAPI Orge-Yvette** (SIAHVY, 2018)

### Priorisation 2023-2027 :

- **PAPI Seine Yvelinoise et affluents** (porteur potentiel SMSO)
- **PAPI Gally-Mauldre** (porteur à définir)

# Acronymes

- CCR : caisse centrale de réassurance
- DDRM : dossier départementale des risques majeurs
- DICRIM : document d'information communal sur les risques majeurs
- FPRNM : fonds de prévention des risques naturels majeurs, dit « Fonds Barnier »
- GEMAPI : gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (compétence obligatoire des EPCI créée au 1<sup>er</sup> janvier 2018, pouvant être transférée à des structures intercommunales type syndicat de rivière)
- IAL : information acquéreurs-locataires
- LOLF : loi organique relative aux lois de finances
- OH : ouvrages hydrauliques (SE : système d'endiguement / AH : aménagement hydraulique)
- PAPI : programme d'actions de prévention des inondations
- PCS : plan communal de sauvegarde,
- PGRI : plan de gestion des risques d'inondation
- PPR : plan de prévention des risques (inondations, mouvement de terrain)
- SDAGE : schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (document cadre de planification de la gestion de l'eau à l'échelle des grands bassins hydrographiques, comme le bassin Seine Normandie)
- SDRNM : schéma départementale des risques naturels majeurs
- SIDPC : Service Interministériel de Défense et de Protection Civile
- TIM : transmission d'information aux Maires

# Pour aller plus loin

- Site internet de la préfecture des Yvelines (risques naturels) :  
<http://www.yvelines.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-et-prevention-des-risques/Prevention-des-risques>
  - DDRM : <https://www.yvelines.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-et-prevention-des-risques/Prevention-des-risques/Quels-sont-les-risques-dans-le-departement>
  - PPRI de la Bièvre :  
<https://www.yvelines.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-et-prevention-des-risques/Prevention-des-risques/Le-risque-inondation/Plan-de-prevention-des-risques-d-inondation-PPRI-de-la-vallee-de-Bievre-et-du-ru-de-Vauhallan>
- iCatnat : <https://www.icatnat.interieur.gouv.fr/mairie/accueil/>
- Géorisques (page consacrée au risque argile) :  
<https://www.georisques.gouv.fr/dossiers/exposition-au-retrait-gonflement-des-argiles#/>

# Pour aller plus loin

- Site internet de la DRIEE :
  - Directive inondation : <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/directive-inondation-r664.html>
  - Consultation du public sur le SDAGE et le PGRI : <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/consultation-publique-sur-l-eau-et-les-inondations-a4403.html>
  - Fonds Barnier :  
<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/fonds-de-prevention-des-risques-naturels-majeurs-a155.html>
  - PAPI : <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/papi-programme-d-actions-de-prevention-des-r1470.html>  
<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/programme-d-actions-de-prevention-des-inondations-r376.html>